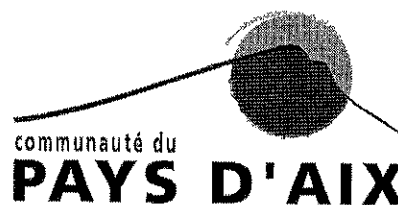


Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130926-2013_B418-DE
Date de télétransmission : 04/10/2013
Date de réception préfecture : 04/10/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B418

OBJET : Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - PIG C.P.A.

Le 26 septembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 septembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau, donne pouvoir à CHARRIN Philippe - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue, donne pouvoir à MARTIN Richard - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil, donne pouvoir à MARTIN Régis - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à SANGLINE Bruno - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron, donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

07_1_11

BUREAU DU 26 SEPTEMBRE 2013

Rapporteur : Jean-Claude FERAUD

Thématique : Habitat

Objet : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire – Aides en faveur des propriétaires occupants - PIG CPA
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport concerne l'attribution d'une aide de 12 761 € de la CPA en faveur des propriétaires occupants dans le cadre du Programme d'Intérêt Général de la CPA.

Exposé des motifs :

La Communauté du Pays d'Aix a renouvelé le 17 septembre 2010, pour six ans une convention de délégation de compétence pour la gestion des aides à la pierre de l'état qui fixe notamment des objectifs prioritaires pour l'amélioration de l'habitat privé et qui portent sur :

La réhabilitation de 330 logements par an ventilés suivant les objectifs ci-après :

- 80 logements propriétaires bailleurs
- 250 logements propriétaires occupants
- 80 logements en sortie d'insalubrité
- 25 logements vacants remis sur le marché
- 50 logements à loyers maîtrisés dont 30 logements à loyers intermédiaires et 20 à loyers conventionnés

Dans ce cadre, les décisions d'attribution par le délégataire des aides en faveur de l'habitat privé sont prises par délégation de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH), dans la limite des droits à engagement alloués à hauteur de **12 840 000 €** pour 3 ans.

A cet effet, les priorités en matière d'amélioration du parc immobilier bâti sont confirmées annuellement auprès de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat sur la base de critères liés aux revenus des demandeurs et/ou géographiques, ou de conditions particulières de location. Ces critères conditionnent la majoration possible de 10% des aides de l'ANAH.

Par délibération n°2007-A126 du 12 avril 2007, le Conseil de Communauté a décidé l'octroi d'une subvention de 10 % en matière d'aide à la réhabilitation de logements privés sur condition de ressources, en complément des aides de l'ANAH.

La Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de l'ANAH s'est tenue le 4 juillet 2013 et a instruit les dossiers suivants,

N° Dossier ANAH	Demandeur NOM Prénom	ADRESSE du demandeur	TYPE TRAVAUX	MONTANT REEL des travaux	MONTANT DEPENSE SUBVENTIONNEE	ENGAGEMENT ANAH	Part CPA	ENGAGEMENT CPA	ANAH Prime ASE	Engagement CG 84	Engagement total
013012051	PICCA André	Campagne Saint Marc, Chemin des Moulins 13410 Lambeac	Installation du chauffage, d'un système de production d'eau chaude, alimentation en eau, isolation et réfection toiture	19 241 €	14 550 €	7 275 €	10%	1 455 €			8 730 €
013012055	HAMDAD Malika	12, rue Robert Schumann 13640 La Roque d'Anthéron	travaux d'isolation de toiture et de remplacement d'une chaudière défectueuse	12 325 €	11 519 €	2 304 €	10%	1 152 €	1 600 €		5 056 €
013012058	ROUVIER Paul	25 avenue Delattre de Tassigny 13170 Les Pennes Mirabeau	adaptation de la salle de bain	5 767 €	5 390 €	2 695 €	10%	539 €			3 234 €
013012069	DUFRECHOU Georges	Vallon des Gardes Route de Cézanne 13100 Aix en Provence	adaptation de la salle de bain	2 279 €	2 130 €	746 €	10%	213 €			959 €
013012085	DAVIN Gilbert	28, rue Fontveille 13840 Rognes	Accessibilité et étanchéité toiture	5 097 €	1 610 €	805 €	10%	161 €			966 €
013012132	DELOUCHE Liliane	80 Bis rue des Platanes 13320 Bouc Bel Air	adaptation de la salle de bain	2 360 €	2 205 €	1 103 €	10%	221 €			1 324 €
013012143	BRIHAYE Francine	600 Bd Montesquieu Domaine de la Salle 13320 Bouc Bel Air	adaptation de la salle de bain	7 009 €	6 170 €	3 085 €	10%	617 €			3 702 €
013012208	REGNIER Annie	90 av. Eienne Rabattu, Plan de Campagne 13170 Les Pennes Mirabeau	Monte escalier	7 500 €	7 109 €	2 488 €	10%	711 €			3 199 €
013012210	ZERAOUI Barisa	38 av. Delattre de Tassigny 13127 Vitrolles	adaptation de la salle de bain	4 167 €	3 484 €	1 742 €	10%	348 €			2 090 €
013012231	MOCCIA Angelina	202 Parc des Amandiers - La Gavotte 13170 Les Pennes Mirabeau	adaptation de la salle de bain	3 743 €	3 384 €	1 184 €	10%	338 €			1 522 €
013012243	TOURNEL Sylvie	765 Route de Beaurecueil 13590 Meyreuil	Isolation fenêtres murs plafonds	4 766 €	4 766 €	1 668 €	20%	963 €	1 600 €		4 221 €
013012258	CONESA Géraldine	bât g24 che de la pourranque 13170 Les Pennes Mirabeau	Remplacement menuiseries et chauffage	20 973 €	14 941 €	5 229 €	10%	1 494 €	1 600 €		8 323 €
013012260	DURAND Raymonde	9 impasse Broussier La Gavotte 13170 Les Pennes Mirabeau	Isolation toiture fenêtres et murs	17 651 €	16 497 €	5 774 €	10%	1 650 €	1 600 €		9 024 €
013012311	PASERI Mireille	La Magellan - 6 rue Lucien Cartotto 13100 Aix en	adaptation de la salle de bain	1 946 €	1 818 €	909 €	10%	182 €			1 091 €
013012312	MATEOS Josiane	17 rue Mignet 13100 Aix en Provence	Parties communes mise aux normes électrique et colonne montante	1 334 €	1 247 €	436 €	10%	125 €			561 €
084004289	MILANI Alain	110 rue Alphonse Daudet 84120 Pertuis	Isolation toiture	17 398 €	16 260 €	3 252 €	10%	1 626 €	1 860 €	260 €	6 998 €
084004299	BREMOND Arlette	67 route d'Ansouis 84120 Pertuis	Monte escalier	10 300 €	9 763 €	4 882 €	10%	976 €			5 858 €
			TOTAL	143 856 €	122 843 €	45 577 €		12 761 €	8 260 €	260 €	66 868 €

Les aides seront attribuées aux propriétaires occupants aux vues des attestations de versement de la participation de l'Anah.

Le montant total des dossiers pouvant bénéficier de l'aide de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'élève à 12 761 €.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2007-A126 du Conseil communautaire du 12 avril 2007 relative au principe d'intervention financière en faveur des propriétaires occupants en complément des aides de l'Anah ;

VU la délibération n° 2009-A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009, donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subvention n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2012-A050 du Conseil communautaire du 15 mars 2012, relative à l'environnement, cadre de vie et développement durable – Modalités de mise en œuvre du dispositif d'accompagnement et d'aide à la réhabilitation et à la maîtrise de l'énergie des logements des habitants du Pays d'Aix ;

VU l'avis de la Commission Habitat et Politique de la Ville en date du 6 septembre 2013;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une aide d'un montant de 12 761€, aux propriétaires occupants concernés mentionnés ci-dessus ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;
- **DIRE** que la dépense sera imputée sur l'AP N° 2010/2 (imputation 70-2042) de la Direction Stratégie et Cohérence Territoriale ;

OBJET : Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - PIG C.P.A.

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



03 OCT. 2013